

# Science et Francophonie

38  
26 MAI 1990

2027  
1000



PUBLICATION DE LA LISULF, LIGUE INTERNATIONALE DES SCIENTIFIQUES POUR L'USAGE DE LA LANGUE FRANÇAISE



**Une réunion de la LISULF à Vierves  
en Belgique, au Centre Marie-Victorin**

**Le Rapport Germain 1990**  
**Le plurilinguisme européen et la place du français**  
**dans l'information scientifique et technique**  
**Texte intégral, accompagné des commentaires de la Rédaction**  
**(quatrième tranche)**

PUM



# Rencontre de la LISULF en BELGIQUE

Léon Woué,  
Camille Cassimans  
et Robert Collée

**Résumé.** Un premier texte rend compte d'une rencontre, le 15 septembre 1991, tenant lieu d'une séance du bureau de l'entité belge de la LISULF. Il y a lieu de se réjouir de la collaboration qu'il annonce avec le Centre Marie-Victorin et, par l'intermédiaire de ce Centre, avec la Faculté des Sciences agronomiques de Gembloux et avec les Cercles des Naturalistes de Belgique. -Un deuxième texte confirme que, suite à cette réunion, Robert Collée, Professeur émérite de l'Université de Liège, continuera de jouer le rôle précieux qu'il a joué depuis plusieurs années dans l'administration de l'entité belge.

Réunion de la Ligue internationale des Scientifiques pour l'usage de la langue française LISULF

Lieu : Centre Marie-Victorin, rue des Écoles 21 - 5670 Vierves-sur-Viroin

Date : 15 septembre 1991

Présents : Messieurs C. Cassimans, P. Demers et L. Woué.

Excusés : Messieurs J. Duvigneaud, R. Fourneau et Ch. Verstaeten.

Monsieur Demers remercie le Centre Marie-Victorin et plus particulièrement Monsieur Woué pour l'accueil réservé à la LISULF. Une séance de photos a lieu pour Monsieur Demers ainsi que pour le journaliste.

Monsieur Demers donne un large compte-rendu de sa visite à l'Académie de Médecine de Paris où il vient d'être reçu avant d'arriver à Vierves. Il s'agissait de la première fois que l'Académie prêtait ses locaux à une autre institution, la LISULF en l'occurrence. Monsieur Demers a eu l'occasion d'exposer la situation catastrophique du français dans les sciences

L'idée de la création de la LISULF est née il y a environ 12 ans. La LISULF revendique l'usage du français afin d'éviter l'usage abusif de l'anglais.

Il faut constater qu'en partie néerlandophone du pays, on publie en anglais. Une constatation est que dans diverses universités, on publie des thèses en anglais et ce plus particulièrement dans certains domaines (physique,...).

Au Canada, sur les 15 à 20 millions de francophones d'origine, il n'en reste que ±6 millions et ce chiffre est en constante diminution au profit des anglophones.

Il importe de maintenir la diversité linguistique dans le monde scientifique et technique. Selon Monsieur Demers, il s'agit d'un impératif à moyen terme.

Une question importante se pose aussi avec l'Europe de 1992. Quelle langue sera utilisée en priorité?

## Organisation du secrétariat

Il a été décidé que Messieurs Léon Woué et Camille Cassimans seraient, ainsi que le Centre Marie-Victorin, AGENTS pour la LISULF en Belgique et ce au même titre que Monsieur R. Collée à Liège. Une co-présidence sera envisagée : Québec, France, Belgique. L. Woué est proposé pour occuper ce poste au niveau de la Belgique. C. Cassimans serait un secrétaire adjoint.

Les cotisations seront versées au compte du Crédit Lyonnais ouvert à Liège au nom de la LISULF. Une publicité sera organisée et une opération de recrutement également. Monsieur Cassimans est aussi nommé administrateur. Les statuts ont été publiés au Moniteur Belge.

Pour clôturer la séance, Monsieur Demers projette une série de diapositives sur l'inauguration du musée ELECTRIUM à Québec.

L. Woué                      C. Cassimans  
24/09/91

-----  
Centre Marie-Victorin  
*Recherche et Éducation pour la  
Conservation de la Nature*  
21, rue des Écoles - B - 5670 -  
Vierves/s/Viroin (Direction : L.  
Woué)

Le Centre est associé à la  
Faculté des Sciences  
agronomiques de Gembloux  
et géré par les Cercles des  
Naturalistes de Belgique a.s.b.l.  
Tél: 060/399878  
FAX: 060/390500

En page couverture. De gauche à droite : Camille Cassimans, Léon Woué et Pierre Demers dans une salle du Centre Marie-Victorin à Vierves-sur-Viroin, le 15 septembre 1991.

» » »

» » »

Université de Liège  
 Faculté des Sciences appliquées  
 MINERALOGIE  
 GENIE NUCLEAIRE  
 MERCEOLOGIE  
 ELECTROCHIMIE  
 PROFESSEUR Dr. R. COLLÉE  
 19, rue A. Ponson 4500  
 Jupille/Meuse  
 Belgique

Monsieur L. Woué  
 Monsieur C. Cassimans  
 Centre Marie-Victorin  
 rue des Écoles 21  
 Vierves-sur-Viroin  
 5670 Belgique

Liège, le 19 septembre 1991  
 Cher Monsieur Woué et  
 cher Monsieur Cassimans

À la suite de votre lettre du 16 septembre, je vous remercie vivement de me faire part de la réunion de la Lisulf. Comme je viens de rentrer d'un voyage en Amérique du Nord, il ne m'a pas été possible d'y participer et je vous prie de bien vouloir m'en excuser.

Les copies du statut Lisulf ont été adressées à monsieur Pierre Demers à Saint-Laurent Montréal. Si j'ai bien noté la référence, la publication a été faite au Moniteur belge du 18 janvier 1990, Annexe des ASBL, page 146.

Par ailleurs, je suis particulièrement heureux de votre désignation d'Agents de la Lisulf, j'espère vous rencontrer dès que possible, et c'est un plaisir pour moi de collaborer avec vous.

Dans cet esprit, je vous prie d'agréer, Cher monsieur Woué et Cher Monsieur Cassimans, l'expression de mes sentiments les plus cordiaux et tout dévoués.

(Signé) R. Collée

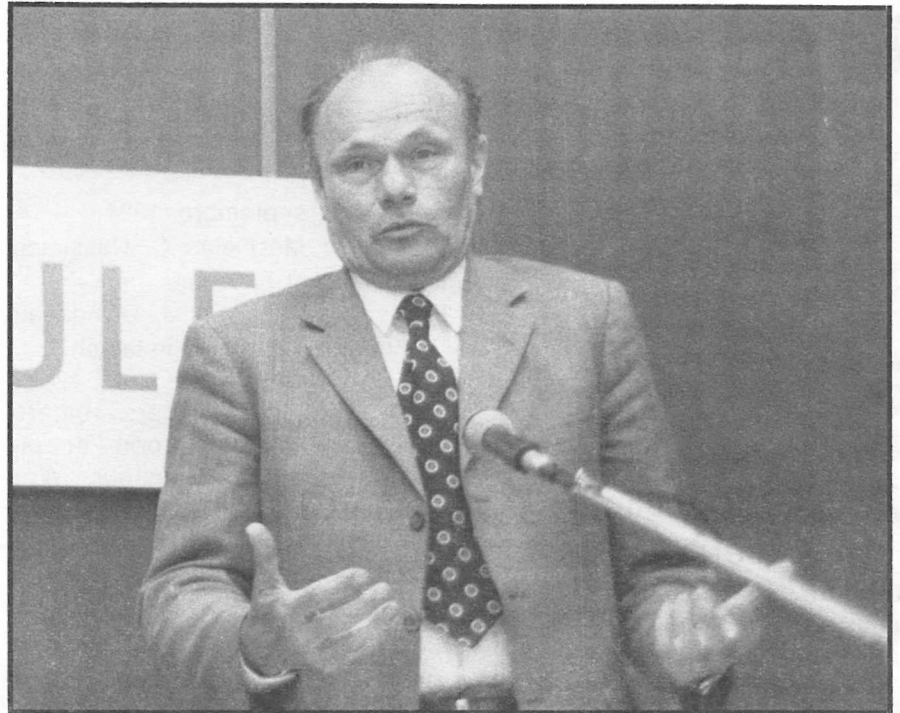


Fig. 1. Robert Collée durant son exposé au colloque de Chicoutimi le 24 mai 1985.

## Maurice Rat, son neveu et le franglais

Un extrait de

### Alain Guillermou

**Résumé.** D'après *Défense de la langue française*, N° 161, janvier-février 1992, p. 32. Le texte nous a été communiqué par le prof. Robert Vallée, membre actif de la LISULF. «L'invention» du «franglais» est attribuée à Maurice Rat, oncle de Robert Vallée.

Nos réunions parisiennes  
 M. Alain Guillermou à notre déjeuner du 16 octobre 1991

Ce déjeuner était présidé par M. Alain Guillermou, professeur honoraire à la Sorbonne, ancien animateur, fondateur ou président

du C.I.L.F. (Comité international de la langue française), de l'A.G.U.L.F. (Association générale des usagers de la langue française), de la revue «Vie et langage». Il nous a entretenus de la «Biennale de la langue française» qu'il a créée et qu'il préside, et dont la prochaine réunion aura lieu dans quelques jours après ce déjeuner.

Je suis l'archicube de votre vice-président Jacques Lacant, que j'ai précédé de quatre ans à la rue d'Ulm, et ma présence à ses côtés me rappelle les jours heureux de notre jeunesse.

Je veux saluer la mémoire de votre fondateur, Paul Camus, que j'ai bien connu, et avec lequel, en vieillissant, je me trouve beaucoup d'affinités. Ce pionnier

» » »

courageux, outre votre association et ses déjeuners, a suscité par émulation bien d'autres initiatives et actions bénéfiques.

Je veux dire aussi combien nous regrettons Maurice Rat, dont le neveu, M. Robert Vallée, est dans cette salle, et qui, avant Etienne, avait «inventé» le «franglais».

Mais vous vous attendez surtout de moi que je vous entretienne de la «Biennale», dont la prochaine et quatorzième session s'ouvrira dans quelques jours, à Lafayette, en Louisiane, avec une centaine de participants.

...  
Enfin nous nous séparerons jusqu'à la prochaine Biennale, prévue pour dans deux ans à Alexandrie.



Fig. 1. Paul Lacoste paraît ici sur cette photo, prenant des notes au cours du colloque d'Ottawa le 24 mai 1987. Il présenta alors une communication dont *Science et Francophonie* publia le texte. ( 1 )

Université de Montréal

Le 16 décembre 1991

#### Références

Professeur Pierre Demers  
LISULF  
Département de Physique  
Université de Montréal

Mon cher Pierre

J'ai lu le dernier numéro du périodique de l'ISULF.

Tout en continuant à partager les objectifs de l'Association, je regrette qu'elle ait adopté publiquement une position d'ordre strictement politique en matière constitutionnelle. Ceci me semble de nature à diviser nos membres.

De toute façon je ne saurais m'y associer, et mon objection serait la même si la position avait été en sens inverse. Je le regrette.

Amicalement,

(signé) Paul Lacoste

Case postale 6128, succursale A  
Montréal, (Québec) H3C 3J7

1. Paul Lacoste 1987,  
*La thèse et l'hypothèse*,  
*Science et Francophonie* N° 20,  
décembre, 8-10
2. *Science et Francophonie* 1991,  
*L'avenir du Québec I, Commission  
parlementaire*,  
N° 33, janvier, 3
3. *Science et Francophonie* 1991,  
*L'avenir du Québec II, Au conseil  
élargi de la LISULF*,  
N° 33, janvier, 3-4
4. *Science et Francophonie* 1991,  
*L'avenir du Québec III, Mémoire de  
la LISULF*,  
N° 33, janvier, 5-6
5. *Science et Francophonie* 1991,  
*L'avenir du Québec IV, Mémoire de  
Pierre Demers*,  
N° 33, janvier, 6-7
6. *Science et Francophonie* 1991,  
*L'avenir du Québec V, Autres  
mémoires*,  
N° 33, janvier, 7

## Matière constitutionnelle au Québec

Paul Lacoste

**Résumé.** Le Québec a créé, en 1990, une Commission sur l'avenir politique et constitutionnel du Québec, qui a tenu des séances publiques et qui a invité toutes les personnes morales et physiques à lui adresser un mémoire. La LISULF et son président ont soumis des mémoires. Paul Lacoste, membre de la LISULF, nous a fait parvenir une lettre critique que nous reproduisons ci-contre avec son accord. Paul Lacoste est président de la Commission d'enquête sur l'environnement (Canada), conseiller spécial auprès du recteur de l'Université de Montréal, ancien recteur de cet établissement, ancien président de l'AUPELF. Rédaction.

... ce document ... trace les grandes lignes de la politique qu'entend mettre en œuvre notre pays ...

# Le Rapport Germain 1990

## Le texte et nos commentaires

**Résumé.** Dans les colonnes de gauche des pages qui suivent, apparaît le texte intégral du rapport intitulé *Le français dans les sciences et les techniques*, daté du 19 juin 1990. Nos commentaires sont présentés dans les colonnes de droite. Pour mettre en évidence les passages commentés, nous avons introduit des soulignés dans les colonnes de gauche; il n'y avait aucun souligné dans le texte original. Cherchez ces passages dans les colonnes de droite, où ils apparaissent encadrés. - Une indication telle que (3) renvoie aux notes à la fin du texte. - Ceci est la quatrième tranche. La troisième a paru dans notre N° 37. Mai 1992. La Rédaction.

### »»» Le texte

(La proximité géographique et politique des pays européens doit aussi entraîner des échanges au niveau des formations)

doctorales ou post-doctorales. Deuxième raison pour que les jeunes étudiants en sciences possèdent très convenablement une langue étrangère autre que l'anglais leur permettant d'effectuer tout ou partie de leurs études doctorales en dehors de la France. Serait-il si difficile aux scientifiques des pays de langue latine d'acquérir avec les techniques modernes la compréhension (3) de ces langues, et par suite d'organiser entre eux des rencontres où chacun s'exprimerait dans sa langue? Quel rayonnement possible extraordinaire, non seulement en Europe, mais à l'échelle mondiale!

Que dire des études doctorales en France? Les étudiants doivent être capables non seulement de lire la littérature scientifique en langue anglaise mais encore de suivre les séminaires et les cours spécialisés donnés en anglais par des visiteurs étrangers; s'il est donc souhaitable que la formation par la recherche qui leur est donnée les y prépare et donc que certains enseignements soient donnés en anglais, il convient que, dans la très grande majorité des cas, la plus grande partie des cours, et en particulier

»»»

### Nos commentaires

Le Gouvernement français va-t-il se vanter d'une telle constatation auprès des peuples en développement, ceux de la Francophonie d'Afrique, tels le Maroc ou le Sénégal, ou encore l'Algérie? Enseigner le français et enseigner en français aux éléments cultivés de ces populations apparaît, à la lumière de ce Rapport, comme une mesure provisoire. De plus, cette mesure n'est-elle pas en quelque sorte malhonnête? Lorsque ces éléments cultivés seront assez évolués dans leurs études et leurs recherches, lorsqu'ils voudront, comme les Français de la métropole, participer, sous le sceau de l'universel, au front avancé de la science, il leur faudra l'anglais en plus du français. Pourquoi alors les mettre au régime du français si c'est de l'anglais dont ils ont en réalité besoin? Peut-être seront-ils tentés de se contenter dans la suite, d'apprendre l'anglais et de délaisser le français.

Il y a dans la population de l'Hexagone un enracinement profond de la langue française, lié à la possession du territoire et remontant à une histoire millénaire. Mais la France peut-elle tabler sur un enracinement aussi profond de cette langue chez les Francophones d'Afrique, chez qui la langue française est une

langue implantée depuis quelques siècles seulement d'une histoire jusqu'à récemment colonialiste, et pratiquée en concurrence ou en symbiose avec les langues traditionnelles.

Ce Rapport semble proposer une politique à bien courte vue, qui ne peut qu'être malencontreuse, en réduisant, à moyen terme et à long terme, l'intérêt des Africains envers la langue française et envers la France. Qui ne voit le caractère autodestructeur pour la France de la première «constatation» de ce Rapport (reprise plus loin sous l'étiquette plus correcte de recommandation)?

### Les lieux de la recherche

... ces visiteurs vivront dans un environnement scientifique où le français sera la langue dominante; ils apprendront notre langue ou perfectionneront son maniement. Ils prendront une connaissance directe des productions en langue française, revues et ouvrages ...

Le texte »»»

Nos commentaires » » »

des cours généraux ou fondamentaux, soit professée en français. Certains troisièmes cycles sont entièrement bilingues, anglais et français. Il n'y a pas lieu de s'y opposer surtout si ceux-ci accueillent une forte proportion d'étudiants étrangers. Toutefois, il serait déraisonnable d'encourager une telle pratique dans la majorité des centres de formation doctorale. Ce serait renoncer sans motif valable à la maîtrise de la formation scientifique complète de nos chercheurs en langue française. Ce serait, de plus, contre-indiqué dans les disciplines comme les mathématiques où la qualité de la langue, vocabulaire et syntaxe, est essentielle et doit être comptée comme objet de la formation par la recherche à donner aux étudiants. Ceci précisé, il serait souhaitable de favoriser la création de quelques formations de troisième cycle trilingues.

Il faut encore signaler le cas des écoles d'ingénieurs. Il est certain que la pratique technologique va très rapidement devenir de plus en plus multinationale. Les écoles d'ingénieurs en prennent conscience. Elles doivent donc préparer leurs étudiants à des carrières largement ouvertes sur l'Europe. Si elles veulent que la formation qu'elles délivrent se situe au premier rang des formations européennes, il faut qu'elles puissent accueillir en nombre convenable des étudiants étrangers. Préparer leurs étudiants en leur offrant la possibilité d'acquérir au moins deux langues étrangères et d'effectuer une partie de leurs études à l'étranger est une impérieuse nécessité. Pour ces

Dans les laboratoires et les centres, la langue dominante est le français. Voilà une proposition ambiguë et curieuse ou plutôt inquiétante. Pourquoi ne pas écrire : la langue de travail ou la langue normale? Une domination peut n'être que temporaire. D'ailleurs, est-il certain que le français soit la langue dominante de l'environnement scientifique dans tous les laboratoires et dans les centres de recherche les plus avancés de France?

«... ces visiteurs ... apprendront notre langue...». Voilà chose souhaitable. Mais a-t-on songé à exiger la connaissance du français avant d'être admis? Y-a-t-il des enseignements de français organisés pour les étrangers voulant accéder aux lieux de la recherche française? Surtout si le visiteur est un Américain, il y a des chances qu'il enseigne l'anglais autour de lui aux Français soucieux de leur propre progrès, plutôt qu'apprendre de ces derniers le français.

«(ces visiteurs) prendront une connaissance directe des productions en langue française, revues, ouvrages...» Voilà encore une souhait évidemment agréable à lire et sans doute réalisable pour ce qui concerne les productions de vulgarisation et celles de l'enseignement profond. Quant aux productions qui importent aux chercheurs avancés, elles sont «marquées du sceau de l'universel». Or le Rapport recommande qu'elles soient en anglais.

Si les chercheurs en visite sont suffisamment avancés et s'ils se limitent aux productions de pointe concernant leur travail, ils

trouveront ces productions, y compris celles issues du lieu où ils se trouvent, écrites dans la langue privilégiée, en anglais. Les productions de pointe accessibles dans les centres et laboratoires de France sont censément les mêmes que celles accessibles partout ailleurs. La connaissance du français sera alors superflue pour leur travail. Si les visiteurs ne savent pas l'anglais, il faudrait plutôt leur fournir des cours d'anglais, en vertu de la première «constatation» ci haut.(Note\*)

D'après les principes du Rapport, un visiteur séjournant dans un lieu de recherche français ne pourra guère en repartir sans savoir l'anglais : il aura appris l'anglais ou du moins pratiqué l'anglais s'il le connaissait d'avance.

La capacité du français à être une langue d'expression scientifique reconnue internationalement peut se mesurer à la capacité de nos centres de recherche et de nos laboratoires d'attirer des chercheurs étrangers de qualité.

Telle affirmation a les allures d'un sophisme ou d'une demi-vérité. Elle serait fondée s'il existait une équation entre centres de recherche et de laboratoire

-----  
Note\*. Ou alors, le Rapport garderait-il des mystères en réserve? Existerait-il, dans les centres et laboratoires de France, une documentation de pointe parallèle à celle, officielle et présente partout, mais en français et à diffusion locale seulement? On pourrait alors réclamer d'étendre sa diffusion.

»»» Le texte  
 écoles d'ingénieurs, plus encore que pour les formations doctorales, le multilinguisme est nécessaire. Il existe déjà des formations d'ingénieurs trilingues : français, anglais et une autre langue européenne. C'est par exemple le cas d'une formation en chimie à Strasbourg, la troisième langue étant l'allemand. Des expériences comme celle-là sont intéressantes. Il faut vivement les encourager.

Résumons par quelques succinctes recommandations ces remarques sur les langues pratiquées dans nos laboratoires et sur celles que doivent pratiquer chercheurs et ingénieurs.

-----  
 Mis à part le cas des visiteurs qui ne parlent pas très couramment le français, la langue dominante dans les centres de formation doctorale et dans les centres de recherche doit rester pour tous le français. Les chercheurs et les ingénieurs doivent, outre la maîtrise de la compréhension et de l'expression en langue anglaise, être incités et aidés à acquérir le maniement d'une deuxième langue étrangère.

La qualité de nos centres dès aujourd'hui et de nos écoles d'ingénieurs dès demain, se mesure à leur capacité d'accueillir des étudiants et des scientifiques étrangers de haut niveau et à la qualité des invitations que reçoivent leurs membres pour visiter les meilleurs centres étrangers et y venir travailler. C'est dire que la politique des échanges, postes temporaires, allocations, bourses, est un facteur décisif du rayonnement de la science

»»» Nos commentaires  
 français, et usage du français, entre le pays de France et la langue traditionnelle de France.

La question des échanges avec les lieux de recherche européens n'est guère approfondie. Il existe un projet *Erasmus* à ce propos qui semble couvrir tous les niveaux d'étude et de recherche scientifique. Ce projet se basera-t-il sur l'anglais langue de l'Europe? Le Rapport est muet au sujet de ce projet.

Nous ne pouvons qu'approuver l'auteur du Rapport lorsqu'il recommande l'étude par les chercheurs français d'une langue étrangère autre que l'anglais, entre autres l'une des langues latines, afin qu'ils puissent réaliser des séjours dans d'autres pays d'Europe. La LISULF a maintes fois recommandé l'usage des langues nationales en science, et les langues latines, y compris le français, pourraient à cet égard faire front commun contre l'exclusivisme de l'anglais. Des contacts se sont établis entre la LISULF et l'Union latine.

À la vérité, pour ceux qui connaissent un peu la vie scientifique internationale, cette dernière perspective relève de l'utopie, parce que les scientifiques ayant la vedette dans tous les pays, entre autres en Italie, font actuellement front commun en faveur de l'usage international de l'anglais. S'il est permis de rêver d'un changement, il n'est guère possible de le concrétiser en dehors d'une action résolue de la France en tout premier lieu. Le présent Rapport a au moins le mérite de signaler une voie intéressante à longue portée.

Dominique Noguez développe la même idée en élaborant sur la réciprocité en matière d'enseignement des langues en Europe. Sans insister d'ailleurs sur le domaine scientifique, il critique les gouvernements français qui sont plus préoccupés du prix du lait que de l'enseignement des langues.

Eux qui sont depuis tant d'années si pointilleux sur tout ce qui concerne par exemple la politique agricole commune, avec ses quotas laitiers ou ses montants compensatoires, se sont montrés, à l'égard du problème des langues, d'une indifférence et même d'une indifférence abyssale. Il n'était probablement pas difficile, si la volonté politique avait existé, de régler par des accords précis la question de l'enseignement des langues étrangères dans les douze pays européens...

... Si l'enseignement du français a si vertigineusement chuté en Italie ces dernières années, c'est peut-être aussi parce que l'enseignement de l'italien est resté en France ridiculement et scandaleusement limité. Depuis des années, l'Éducation nationale française a encouragé le tout anglais, ne serait-ce qu'en rendant à peu près impossible, dans les trois quarts des établissements secondaires, l'enseignement de langues européennes comme l'italien, le néerlandais ou le portugais...  
 (30)

\*\*\*\*\*  
 30. Dominique Noguez 1992,  
*Forza con l'Italiano*,  
 Libération, 4 janvier

Le texte »»»

Nos commentaires » » »

française et par suite une mesure de la capacité de notre langue à être reconnue comme l'une des langues scientifiques qui compte au plan international. C'est aussi constater qu'une première mesure pour augmenter cette reconnaissance est d'améliorer sensiblement, en qualité et en quantité, ces échanges et les mécanismes qui les règlent, tout particulièrement bien évidemment, avec les pays européens. Il est certain que nous ne tirons pas tout le parti du potentiel d'attraction que constitue la qualité de l'encadrement scientifique disponible dans nos laboratoires pour augmenter le rayonnement de la science française et de la langue française.

c) Les réunions scientifiques.

Sont considérés ici les colloques, symposiums, congrès, écoles d'été ... consacrés à des contributions originales et des résultats nouveaux. Si le public visé est très majoritairement francophone, la langue de travail de cette réunion doit être le français, les rares intervenants non francophones étant invités, naturellement, comme pour les séminaires habituels, à s'exprimer en anglais. Si le public visé est international, la langue de travail dominante est en général l'anglais, même si la réunion est organisée par des Français et sur le sol français.

Cette idée rejoint aussi certains propos tenus en 1976 par Michel Jobert qui, à ce moment-là, semblait plus soucieux de rallier les Latins que de s'opposer aux partisans de l'anglais.

La position actuelle des dirigeants français me surprend : on parle de mondialisme et on ne parle plus de défendre les positions du français dans le monde. ... Mais on reviendra au véritable intérêt de la défense du français, dès qu'on se sera aperçu que l'équilibre du monde passe par la multiplicité des cultures, en tout cas par la constitution de grands groupes qui relient plusieurs pays entre eux, pour des raisons ethniques, linguistiques et de voisinage.

L'abandon de langues véhiculaires prestigieuses comme l'espagnol ou le portugais me paraît, dans cette perspective, très condamnable. Plutôt que de défendre le français par rapport à l'anglais, il faut défendre le français avec d'autres langues comme l'espagnol, le portugais, l'italien, exprimant l'Histoire pendant de longs siècles et parfois la civilisation. ... Tous ensemble, nous devons défendre notre droit à la différence. ( 20 )

\*\*\*\*\*  
11. Michel Jobert in Pierre Demers 1983,

*Que penser du Rapport de l'Académie?*

Science et Francophonie N° 1, janvier, 17-19

20. Michel Jobert 1976, 1977, Le Soleil, Québec, 15 mai 1976, in *Parler aux Français*, 93-95, Arthaud, 1977

Trois ans plus tard, Michel Jobert s'exprimait plus spécifiquement au sujet de la bataille contre l'invasion de l'anglais dans le langage scientifique. ( 11 )

Si nous ne le savions pas d'avance, le Rapport nous apprend donc qu'il y a en France des «séminaires et des cours spécialisés donnés en anglais par des visiteurs étrangers»; il propose qu'il serait «souhaitable ... que certains enseignements soient donnés en anglais» aux étudiants afin de les préparer à suivre plus tard ces séminaires et ces cours spécialisés. Si nous voulons savoir s'il existe en France une invasion de l'anglais dans la vie scientifique universitaire, inutile de chercher car nous avons la réponse : l'invasion s'est faite, il y a occupation des lieux.

... il convient que, dans la très grande majorité des cas, la plus grande partie des cours, et en particulier des cours généraux ou fondamentaux, soit professée en français. Certains troisièmes cycles sont entièrement bilingues, anglais et français. Il n'y a pas lieu de s'y opposer surtout si ceux-ci accueillent une forte proportion d'étudiants étrangers. Il serait déraisonnable ...

Le Rapport nous en apprend davantage. Certains troisièmes cycles sont entièrement bilingues, anglais et français, et il n'y aurait pas lieu, paraît-il, de s'y opposer «surtout si ceux-ci accueillent une forte proportion d'étudiants

Cela paraît encore choquant à certains; ils doivent se rendre compte que pour une réunion de très haut niveau comme celles visées ici, c'est une nécessité. Les organisateurs pour autant ne doivent pas être inutilement provocants. S'il arrive qu'un participant ayant un résultat particulièrement intéressant ne puisse convenablement le présenter en anglais, il peut être invité à s'exprimer dans la langue qu'il maîtrise le mieux, en français par exemple. De même, si le programme des communications peut être rédigé en anglais seulement, il est souhaitable que l'annonce générale et le programme d'accompagnement soient l'objet d'une double rédaction, en anglais et en français, surtout si l'organisation a bénéficié de concours nationaux, régionaux, locaux, qu'ils soient publics ou privés.

Il est souvent préconisé, pour manifester ostensiblement le caractère international du français comme langue scientifique, de prévoir une traduction simultanée de tous les travaux de la réunion. Il est indiqué en effet de le faire pour certaines réunions de prestige. Ainsi l'Académie des Sciences, qui a invité ses trente-cinq Associés étrangers les 14 et 15 mai derniers pour une réception et un colloque tout à fait exceptionnels, a-t-elle dû assurer une traduction simultanée de tous les discours, exposés et interventions. Dans certaines réunions ayant un caractère professionnel, celles par exemple rassemblant des industriels ou des médecins n'ayant

étrangers». Dans l'esprit de l'auteur, tous les étrangers sauraient d'emblée l'anglais et s'il y a des étrangers, on ne devra pas s'opposer à sacrifier le français. Il semble que certains Français, se proposant l'alternative de recevoir des étrangers ou de vivre en français, préfèrent recevoir des étrangers et ne pas vivre en français...

## Fermeté ou mollesse?

L'auteur présente un minimum de fermeté : il serait déraisonnable, selon lui,

... d'encourager la pratique des troisièmes cycles bilingues dans la majorité des centres de formation doctorale. Ce serait renoncer sans motif valable à la maîtrise de la formation scientifique complète de nos chercheurs en langue française. Ce serait, de plus, contre-indiqué dans les disciplines comme les mathématiques où la qualité de la langue, vocabulaire et syntaxe, est essentielle et doit être comptée comme objet de la formation par la recherche à donner aux étudiants.

L'auteur veut-il donc quand même encourager «la pratique des troisièmes cycles bilingues» dans une minorité «des centres de formation doctorale», s'il est vrai qu'il ne veut pas l'encourager dans une majorité de ceux-ci?

Retenons que l'auteur ne veut pas «renoncer sans motif valable à la maîtrise de la formation

scientifique complète de nos chercheurs en langue française». Voilà une bonne idée à première vue, mais pourquoi même songerait-on à un tel renoncement, et pourquoi admettrait-on la possibilité de motifs valables de dérogation? Serait-ce afin de réserver l'avenir?

Notons qu'il y a là d'excellentes idées sur les mathématiques, car ce domaine fait la gloire de la pensée scientifique française. Mais pourquoi devrait-on déclarer moins importante la qualité de la langue, du vocabulaire et de la syntaxe, dans les disciplines autres que les mathématiques? La qualité de la langue va de pair avec la qualité de la pensée, et celle-ci n'est-elle pas nécessaire dans toute démarche scientifique, mathématique ou autre?

L'auteur ne parle pas des thèses en anglais, signalées par *Science et Francophonie*. (31) Il ne parle pas de ces extraordinaires formulaires de l'administration de l'Éducation nationale, qui réclament de tout candidat au doctorat un résumé d'une page de sa thèse en anglais, en justifiant cela par la nécessité d'alimenter les répertoires internationaux.

On voit que les enseignements scientifiques officiels dans les universités de France ne se conforment pas, aux niveaux supérieurs, au vénérable édit de François I faisant du français la langue officielle de la France. Ces

\*\*\*\*\*

31. Science et Francophonie 1988, *Des thèses de doctorat en anglais?* N° 24, 15

pas la même habitude que les scientifiques de manier la langue anglaise, il peut y avoir intérêt à faire usage d'une traduction simultanée. Pour les grands Congrès scientifiques internationaux qui se tiennent en France, il est bon d'avoir une traduction simultanée pour les cérémonies générales, séance d'ouverture ou de clôture auxquelles participent des personnalités officielles nationales ou régionales, le cas échéant pour le petit nombre de conférences générales prestigieuses s'adressant à l'ensemble des congressistes. Mais pour les réunions scientifiques internationales plus restreintes, colloques et symposiums, ou pour les nombreuses sessions parallèles d'un Congrès, la traduction simultanée des exposés scientifiques, avec ses risques fréquents de déformation de sens, apparaît non seulement onéreuse mais inutile. Toute mesure qui viserait à l'imposer, loin de contribuer au renom de notre pays et de sa langue, serait jugée très défavorablement par la communauté scientifique internationale. Naturellement, on ne peut que recommander toute disposition qui peut faciliter la compréhension d'auditeurs peu experts dans la pratique de l'anglais ou, le cas échéant, du français, comme la distribution de textes ou de résumés, la projection de transparents et de diapositives, usant de celle des deux langues qui n'est pas utilisée dans la présentation orale.

Va-t-on dire alors que ce secteur d'activités est sans influence sur l'aptitude du français à tenir une place dans la science

universités sont loin d'être exclusivement ou entièrement en français. Le présent Rapport ne peut que faire baisser encore l'usage du français dans ces enseignements aux niveaux supérieurs. L'appellation «Université entièrement de langue française» qu'on leur applique parfois est peut-être flatteuse. Faut-il dire de cette appellation qu'elle est périmée ou qu'elle est trompeuse?

## Propos de Candides

(Un Candide contemporain pourrait plaider ainsi).

Les humains doivent-ils être tous pareils? La recherche de la différence et de la marginalité est-elle répréhensible? La peur d'être classé comme marginal peut conduire à des sottises. Au contraire de l'uniformité, on a connu les succès du cinéma parallèle, Picasso après Van Gogh passait pour un marginal. L'originalité serait-elle interdite en science, où, paraît-il, il y a une prime pour la nouveauté et une horreur de la banalité?

Au lieu de jouer la carte de la ressemblance à tout prix quant à l'usage de l'anglais, la France pourrait adopter une position de dissemblance. Ses savants pourraient s'exprimer en français dans les congrès internationaux à l'extérieur, ils pourraient accueillir en français leurs visiteurs dans les centres de recherches et les laboratoires et parler français devant eux dans les congrès se tenant en France et même ailleurs. Ils pourraient publier en français leurs résultats originaux. S'ils se donnaient le mot et s'ils le faisaient avec

détermination et unanimité, la communauté scientifique internationale n'aurait qu'à les respecter et à recourir à des interprètes et des traducteurs, sinon à des professeurs de français. La science française serait-elle si peu importante et si mal organisée que les étrangers puissent se permettre de l'ignorer? Pour un savant étranger, ne pas savoir le français serait courir le risque de manquer des choses essentielles à son travail et à son avancement.

Dans cette pratique de la dissemblance, une certaine proportion des savants français eux-mêmes trouveraient leur avantage, parmi ceux qui ne savent pas ou mal l'anglais et parmi ceux qui ne veulent pas ou qui ne peuvent pas l'apprendre. Le système actuel les désavantage et, naturellement, puisque leur progrès s'en trouve retardé, ils trouvent péniblement à se faire entendre, étant moins bien cotés, classés comme faibles ou en retard sur leur époque. Quand on est tenu imparfaitement au courant de ce qui se passe autour de soi, il est plus difficile de se tenir à flot dans la concurrence de la vie scientifique.

Il y aurait au moins l'internationalité francophone qui s'en trouverait un peu réconfortée, au moins celle de Belgique, de Suisse et de quelques autres pays, celle du Québec.

(Un autre Candide eut bien, jadis, des succès de Cour. Mais il faut reconnaître qu'il flattait les puissants de France qui, aux arpens de neige nord-américains et à l'érable à sucre canadien, allaient préférer le sucre de la canne antillaise).

»»» Le texte

mondiale? Ce serait une grave erreur. La capacité des scientifiques français d'organiser des réunions internationales sur le territoire français est un test du rayonnement dont jouit la communauté et l'occasion de faire connaître à des publics étrangers nombreux, dans des conditions particulièrement favorables, les travaux de nos chercheurs et de nos professeurs. Il en est de même pour d'autres initiatives. L'École des Houches qui tient de longues sessions chaque année, le Centre International de Mathématiques de Luminy contribuent très sensiblement au rayonnement culturel et linguistique de notre pays. Soulignons à cet égard que la présence française aux postes de responsabilité des *Unions Scientifiques Internationales* et du Comité qui coordonne leur action, l'ICSU, (4) devrait être mieux soutenue et encouragée. Le Président Pompidou l'avait bien compris en demandant à l'Académie d'inviter l'ICSU à s'installer à Paris. Mais au niveau gouvernemental, les responsabilités sont partagées. C'est au budget du CNRS que sont inscrites les cotisations de la France; c'est l'Éducation Nationale qui subventionne la participation française aux Assemblées Générales des Unions et de l'ICSU; c'est le Ministère des Affaires Étrangères qui règle la subvention à l'ICSU promise par le Président Pompidou. Si un professeur ou un chercheur accepte une responsabilité majeure au sein de l'une de ces organisations, il ne reçoit aucune aide. Ou bien il doit refuser l'offre qui lui est faite, ou il doit effectuer un prélèvement sur les crédits du laboratoire pour couvrir les frais inévitables.

Le texte »»»

P. 12, Science et Francophonie N° 38, mai 1992.

»»»

Nos commentaires

## Les congrès

Sont considérés ici les colloques, symposiums, congrès, écoles d'été ... consacrés à des contributions originales et des résultats nouveaux. Si le public visé est très majoritairement francophone, la langue de travail de cette réunion doit être le français, les rares intervenants non francophones étant invités, naturellement, comme pour les séminaires habituels, à s'exprimer en anglais. Si le public visé est international, la langue de travail dominante est en général l'anglais, même si la réunion est organisée par des Français et sur le sol français.

Hors contexte, une portion de l'encadré ci-dessus peut paraître satisfaisant : «la langue de travail de cette réunion doit être le français». Mais voyez le contexte. Avec peine, nous y apercevons l'exigence imposée pour avoir cette satisfaction : il faut que le public visé soit «très majoritairement francophone». Il faut aussi que le public ne soit pas international. Situation d'une timidité navrante, mais conforme aux principes posés précédemment dans le Rapport. Le Rapport fait plus que la constater : il l'accentue dans ce qui suit.

### Cela paraît encore choquant à certains ...

Imperturbable et fidèle à sa logique propre, le Rapport poursuit en reconnaissant que cela peut paraître encore «choquant à certains» d'opter pour l'usage de

l'anglais et pour l'effacement du français devant les étrangers! Quel dédain pour ces Français attardés qui, encore, entretiennent des idées surannées! Voyez la condition, que dire, l'exigence que l'auteur impose pour qu'un Français puisse parler français en France : qu'il ait un résultat «particulièrement intéressant», et qu'il ne puisse pas «convenablement le présenter en anglais».

Cela paraît encore choquant à certains; ils doivent se rendre compte que pour une réunion de très haut niveau comme celles visées ici, c'est une nécessité. Les organisateurs pour autant ne doivent pas être inutilement provocants. S'il arrive qu'un participant ayant un résultat particulièrement intéressant ne puisse convenablement le présenter en anglais, il peut être invité à s'exprimer dans la langue qu'il maîtrise le mieux, en français par exemple. De même, si le programme des communications peut être rédigé en anglais seulement, il est souhaitable que l'annonce générale et le programme d'accompagnement soient l'objet d'une double rédaction, en anglais et en français, surtout si l'organisation a bénéficié de concours nationaux, régionaux, locaux, qu'ils soient publics ou privés.

(À suivre dans le N° 39)

Nos commentaires » » »